COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 26 Mai au 01 Juin 2018

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Biodiversité 3

- Océan indien : le programme «Biodiversité» fait ses preuves
- Équilibre Marin : Quand les algues deviennent un problème

1.2 Énergie Renouvelable 5

- Bâtiments publics : Vers la réduction des factures d'électricité
- Energie renouvelable / Ouverture du 1er forum régional des énergies durables ce lundi à Maurice
- [Vidéo] L'océan Indien au rendez-vous du premier Forum des énergies durables
- COI : le premier Forum régional des énergies durables à l'île Maurice
- Énergies durables : un forum régional à Maurice
- Collendavelloo : «Le soleil est notre avenir»
- Forum régional des énergies durables « Promouvoir les énergies propres et la rationalisation de l'énergie »
- Forum régional des énergies durables : trois jours d'échanges sur les avancées et l'intégration des énergies renouvelables
- COI : pour une indépendance énergétique des pays membres
- Energie durable dans l'Indianocéanie : Le premier Forum régional, une fenêtre sur le développement énergétique durable
- Développement durable - Ivan Collendavelloo : «Le soleil est notre avenir»
- Etats membres de la Commission de l'océan Indien: Création de l'Association des régulateurs
- Les challenges de déploiement du solaire photovoltaïque aux Comores expliqués au forum régional des énergies durables
- énergie renouvelable - Madagascar tire avantage du réseau régional
- Forum : Énergies Durables - Le DPM croit en le soleil pour l'avenir énergétique
- Énergies durables : les États membres créent l'Association des régulateurs
- Association des régulateurs de la coi : vers l'élaboration d'un modèle de régulation

Océan indien : le programme «Biodiversité» fait ses preuves



En 25 années d'existence de la Convention sur la diversité biologique, nombreuses initiatives ont été adoptées dans l'océan Indien occidental, l'un des 34 points chauds de la biodiversité mondiale. Elles constituent même des références au niveau international.

Parmi ces initiatives figure le programme *«Biodiversité»*, résultat de la coopération entre la Commission de l'océan Indien (COI) et l'Union européenne (UE). 29 entités de la société civile ont obtenu la subvention de 2,4 millions d'euros pour la réalisation de projets mettant la biodiversité à contribution pour la réduction de la pauvreté.

Dans son ensemble, «Biodiversité» contribue à la gestion durable de la biodiversité marine et côtière en faveur des populations de six pays de la région (Comores, Kenya, Madagascar, Maurice, Seychelles et Tanzanie). Entre autres, le programme soutient activement la région pour adopter des lois favorables à la conservation de la biodiversité, pour des actions en vue de gérer les espèces exotiques envahissantes dans les îles, mais également pour conserver et restaurer les récifs coralliens, les forêts…

Des progrès notables

Plus de crabes de mangrove à Madagascar, plus de poulpes de plus grande taille à Maurice, plus de poissons au Kenya et en Tanzanie après restauration de la mangrove… Ce sont entre autres des progrès enregistrés grâce au programme. En effet, plusieurs communautés ont vu leurs revenus augmenter après avoir adopté une gestion durable des ressources naturelles.

Aussi, le programme a permis la publication du premier rapport sur l'état des récifs coralliens de la région en décembre 2017, la création du réseau des herbiers ou encore l'intégration du capital naturel dans les comptabilités nationales aux Comores (Anjouan) et à Madagascar (Nosy Be).

Arh.

l'express



Équilibre marin

Quand les algues deviennent un problème

C'est une vision commune sur certaines plages, parfois de manière saisonnière, mais les algues ne sont pas des ennemies tant qu'est respecté l'équilibre marin.

LA pollution, volontaire ou non, et les conditions climatiques provoquent depuis plusieurs années des apparitions plus ou moins importantes d'algues sur les côtes. Si parfois celles-ci se résument à des amas verdâtres malodorants amalgamés les uns aux autres, parfois elles peuvent s'étendre sur toute la plage. Cependant il existe une différence importante entre les algues et les herbes marines, souvent confondues par les habitués des plages.

«La différence principale est que les herbes marines poussent sous l'eau mais possèdent des racines pour se maintenir dans le fond sablonneux. Les algues de leur côté possèdent des crampons qui leur permettent de se maintenir sur un fond dur comme la pierre», explique Céline Mithernique, experte en biologie marine de l'organisation non-gouvernementale (ONG) Reef Conservation. *«Les algues que nous voyons de temps à autre proliférer dans certains endroits sont ce que l'on appelle, des algues vertes.»*



Les algues font partie de l'écosystème. Leur apparition n'est pas forcément un mauvais signe mais trop présentes, elles peuvent alors devenir une vraie plaie.

Les algues font partie de l'écosystème comme les herbes marines. Un système équilibré d'herbes marines, d'algues et de coraux, ainsi que des espèces formant une chaîne alimentaire complète peuvent être des signes que les lagons sont en bonne santé. Ce qui peut transformer les algues en problème, c'est la vitesse à laquelle elles peuvent se propager quand les conditions sont en leur faveur. À l'instar de particules de nitrate ou de phosphate, qui se trouvent dans les engrais

«Les algues, à elles seules, ne constituent pas une menace pour les récifs coralliens, tant qu'un équilibre entre les coraux et les algues est maintenu», explique Said Ahamada, expert en biodiversité marine pour le projet biodiversité de la Commission de l'océan Indien. *«Les algues sont sous surveillance mais avec la pollution, par exemple, ou encore les eaux usées, elles peuvent facilement prendre de l'essor.»*

Beaucoup de déchets se trouvent dans des eaux usées et non traitées, déversées dans les rivières et cours d'eau. Elles peuvent provenir de la culture agricole, des pluies ou de l'irrigation. L'eau utilisée dans la culture de légumes contient de l'engrais et des produits chimiques. Dans d'autres cas, l'eau de mer peut être contaminée par des matières fécales. Autant de vecteurs qui occasionnent des conditions propices à la prolifération des algues. Celles-ci s'accumulent les unes sur les autres et mettent à mal l'écosystème.

«Il n'est pas rare que les endroits où prolifèrent les algues abritent aussi des coraux morts. Elles trouvent alors l'espace pour grandir», affirme Céline Mithernique. Les eaux contaminées par des engrais ou des matières fécales traversent surtout des terrains et canaux avant de terminer leur course dans l'océan.

«L'eau de ruissellement est transportée par des canaux et contient différents éléments, dont des polluants miscibles dans l'eau. Et cette eau souvent, ne passe pas dans les systèmes de filtrage naturels offerts par les plantes ou encore les zones humides avant de se retrouver dans les rivières ou en mer», explique de son côté Pierre Baissac, consultant environnemental à Diospyros.

«Comme plusieurs endroits de ce type ont été endommagés ou détruits, ce n'est pas rare de voir différents polluants s'écouler. Une solution serait des systèmes de filtrage dans les canaux pour limiter la présence de substances nocives.» Les algues qui s'agglutinent les unes aux autres très rapidement peuvent gagner les côtes et même vivre en surface sans problème. Tant que les activités favorisant certains composés chimiques dans l'eau sont limitées, la pousse des algues reste gérable. Mais il en faut peu pour se retrouver sous une marée verte et malodorante.

Xavier MAUGUERET

Bâtiments publics : Vers la réduction des factures d'électricité



La restitution de l'audit sur l'efficacité énergétique des bâtiments publics dans les Etats membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) en collaboration avec le ministère de l'Eau, de l'énergie et des hydrocarbures (MEEH), s'est tenue hier au Carlton Madagascar. L'objectif de cet audit est de trouver les moyens de réduire de façon significative, les factures d'électricité des bâtiments publics. Les questions d'électricité sont des composantes très importantes dans le budget de ces départements publics, d'où la nécessité de bien surveiller ceux qui consomment de l'électricité. Plusieurs bâtiments publics ont été choisis pour l'audit, si l'on cite par exemple que la maternité de Befelatanana, le CHU de Soavinandriana, le bloc administratif et CHU de Mahajanga, la direction générale de l'Energie (DGE) et bien beaucoup d'autres. Le constat démontre qu'avec de simples gestes qui ne coûtent rien, l'on peut déjà économiser de l'énergie. Comme pour le cas du bâtiment de la DGE, la sensibilisation de son personnel sur les gains environnementaux de l'efficacité énergétique pourrait réduire de 2% sa facture d'électricité. La mise en conformité à la norme ISO 50 001 de la gestion de l'énergie ferait gagner 5% à la facture. Pour ce bâtiment toujours, les 800 m2 de surface consommeraient 8,5 millions d'ariary par an. En appliquant ainsi certains changements, la facture de ce bâtiment pourrait être réduite jusqu'à 47%. Certes, certains changements exigeraient de l'investissement comme la mutualisation des imprimantes, l'isolation des toits, le remplacement des ampoules incandescentes par des ampoules LED (Diode électroluminescente), etc...

Des recommandations pour plus d'efficacité

Comme l'a expliqué Aurélie Lenoir, expert de l'UE Technical Assistance Facility (TAF), les bâtiments publics doivent prioriser la conception passive, c'est-à-dire commencer par l'isolation des toitures, la protection solaire des vitrage/murs et la ventilation naturelle. En termes d'efficacité énergétique, il faudrait penser à l'éclairage (remplacement des ampoules), la

climatisation (prendre en compte le climat) et la formation en management de l'énergie, sans oublier la sensibilisation des utilisateurs à l'usage rationnel de l'énergie. Parfois, les employés laissent des machines en veille ou bien que dans chaque bureau, il y a une imprimante qui consomme plus d'énergie. Pour ce qui est de l'utilisation de l'énergie renouvelable, il faut aussi prioriser les chauffe-eaux solaires si nécessaire et développer davantage le photovoltaïque. Sur ce dernier point, il y a lieu de former les employés à la maintenance des installations car aux Comores, comme l'explique Aurélie Lenoir, il y avait une installation de panneaux solaires mais les câbles n'ont pas été branchés. L'ambassadeur de l'Union européenne, Antonio Sanchez Bénédito a souligné que ces mesures devraient alléger, améliorer l'efficacité énergétique et réduire la facture. Le secrétaire général du MEEH, Martin Randrianoely, représentant ainsi le ministre du MEEH Lantoniaina Rasoloelison, était présent à la cérémonie d'hier matin. Véronique Espitalier-Noël, chargée de mission de la COI était aussi présente à la présentation des résultats de l'audit sur l'efficacité énergétique des bâtiments publics des Etats membres de la COI.

Racl.R

https://www.youtube.com/watch?v=hbP4uLvXozQ

I-BC 12H45 DU 24 MAI 2018 : Vaovao Atoandro - – 1 :11 - 5 :41



La Gazette des Comores

28 Mai 2018

http://lagazettedescomores.com/economie/energie-renouvelable-/-ouverture-du-1er-forum-r%C3%A9gional-des-%C3%A9nergies-durables-ce-lundi-%C3%A0-maurice-.html

Energie renouvelable / Ouverture du 1er forum régional des énergies durables ce lundi à Maurice

La Commission de l'Océan Indien avec le soutien de l'Agence Française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) organise le forum régional des énergies durables. Ce grand rendez-vous va tourner autour de trois thèmes, à savoir la gouvernance, l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques et l'efficacité énergétique dans l'industrie et le bâtiment.

La Commission de l'Océan Indien, à travers son programme ENERGIES financé par l'Union européenne, organise un forum régional des énergies durables afin de renforcer l'engagement des autorités publiques, des professionnels du secteur, des centres de recherche en charge des questions énergétiques dans une dynamique vertueuse commune. Ce rendez-vous inédit, qui bénéficiera du soutien de l'ADEME (Agence Française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), ambitionne de créer un réseau de partenaires de la région et au-delà pour partager les dernières avancées sur l'état de l'art ainsi que les pistes de réflexion en matière de gouvernance, environnement réglementaire et climat des affaires pour l'accès à l'énergie, définition et mise en œuvre de stratégies énergétiques.

La réflexion vise les 3 domaines suivants : énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques et l'efficacité énergétique dans l'industrie et le secteur du bâtiment en particulier. Il s'agit avant tout de tisser des liens entre tous les acteurs de l'énergie et favoriser un partage d'expériences et ainsi d'améliorer l'accès à l'énergie pour les populations de l'Indianocéanie.

« Le but essentiel de ce forum est de mettre en place un réseau de professionnels qui va réunir à l'intérieur de la région de la COI, mais aussi au-delà, autorités publiques, professionnels du secteur et centres de recherche engagés dans la filière énergétique pour échanger sur les dernières avancées sur l'état de l'art ainsi que pistes de réflexion dans les trois domaines ici identifiés », déclare Hamada Madi, le secrétaire général de la COI.

Ce Forum se veut une « fenêtre sur le développement énergétique durable dans la région » et un moment privilégié de débats et d'échanges autour d'une réflexion prospective pour les décideurs des Etats membres de la COI. Il sera ainsi l'occasion pour les opérateurs privés de mettre en valeur leurs

savoir-faire, leurs services et produits. Des stands d'exposition seront installés sur le site et ouverts aux professionnels présents lors de ces trois jours de rencontres.

« Il s'agit avant tout de créer des liens pérennes entre les acteurs de l'énergie et de partager leurs expériences puisque le but du programme COI-ENERGIES, c'est un meilleur accès à l'énergie pour les populations de la région. Ce Forum est un forum « business-to-business », un forum de professionnels, qui a comme objectif la pérennisation des actions du programme COI-ENERGIES », poursuit-il. Ce rendez-vous régional autour de l'énergie se veut pérenne et annuel afin de suivre les évolutions majeures du secteur et d'explorer les questions plus spécifiques comme « territoire et développement durable », « mondialisation et nouveaux marchés de l'énergie », « marchés énergétiques et financement des investissements », « innovations technologiques, recherche et développement », « coopération régionale » ou encore « changement climatique ».

Mohamed Youssouf

[Vidéo] L'océan Indien au rendez-vous du premier Forum des énergies durables



Ce rassemblement est une «opportunité inédite d'échanges, de débats et aussi de partenariats», affirme Véronique Espitalier-Noël. La chargée de mission du programmes ENERGIES de la Commission de l'océan Indien a donné le coup d'envoi du premier Forum des énergies durables, le lundi 28 mai.

Des délégués des Etats membres échangeront durant trois jours, à Balaclava. Ils discuteront notamment de bonne gouvernance, de l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux ainsi que d'efficacité énergétique.

La rencontre est aussi une plateforme business-to-business où les entreprises qui ont répondu présentes pourront faire montre de leur savoir-faire dans les énergies renouvelables.

Comme le souligne Véronique Espitalier-Noël, les îles de la région sont «encore trop dépendantes des importations d'hydrocarbure». Alors qu'elles pourraient mieux exploiter le vent, le soleil et la biomasse.

Maurice ambitionne d'augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique pour atteindre les 35% d'ici 2025.
Le programme ENERGIES est financé à hauteur de 15 millions d'euros par le 10e Fonds européen de développement. Il est mis en œuvre par la COI.

YouTube

https://www.youtube.com/watch?v=1daa1v-m8ZE

28 Mai 2018

http://www.linfo.re/ocean-indien/ile-maurice-rodrigues/coi-le-premier-forum-regional-des-energies-durables-a-l-ile-maurice

COI : le premier Forum régional des énergies durables à l'île Maurice



La Commission de l'océan Indien (COI) organisera le premier Forum régional des énergies renouvelables les 28, 29 et 30 mai prochains à l'hôtel Ravenala Attitude, dans la région de Balaclava, à l'île Maurice.

Échange de savoir-faire

Organisé par la COI et financé par l'Union européenne, le premier Forum régional des énergies durables se tiendra à partir du 28 et se terminera le 30 mai prochain à l'hôtel Ravenala Attitude, à Balaclava (île Maurice). L'objectif est de mettre en relation tous les acteurs de la filière des énergies renouvelables et trouver ensemble comment le rendre plus efficace.

Leader en la matière, la délégation de La Réunion est très attendue pour échanger sur les dernières avancées de gouvernance de l'énergie et l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques. D'ici 2025, l'île Maurice a eu l'ambition de faire monter sa part d'énergies renouvelables de 20% à 35%.

Une plateforme business-to-business

Ce forum sera à priori une plateforme business-to-business pour contribuer au développement de l'écosystème régional des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, selon la Mauricienne Véronique Espitalier-Noël, chargée de mission du programme ENERGIES au sein de la commission. Elle a aussi indiqué que le développement économique de tous les pays de la région n'est pas uniforme.

Énergies durables : un forum régional à Maurice

« Ambitionner de créer un réseau de partenaires de la région pour partager les dernières avancées sur l'état de l'art ». C'est l'objectif du premier forum régional des énergies durables qui ouvre ses portes ce jour à l'île Maurice.

Durant trois jours, les participants se concerteront sur plusieurs thèmes comme la gouvernance, l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques, l'efficacité énergétique dans l'industrie et le secteur du bâtiment en particulier.

Conférences et expositions auxquelles participeront les pays membres de la région dont Madagascar, mais également des experts et techniciens issus d'autres pays afin de partager leurs expériences en matière d'énergie, marqueront les journées.

A titre d'information, ce forum des énergies durables est initié par le programme Commission de l'océan Indien-Energies (COI-Energies) et est soutenu financièrement par l'union Européenne.

Nadia

Collendavelloo : «Le soleil est notre avenir»



Ivan Collendavelloo participait au lancement du Forum régional des énergies durables, ce lundi 28 mai à l'Aventure du Sucre

N'y voyez pas un slogan politique, allusion au parti soleil avec qui il est en alliance… Le ministre de l'Energie et des services publics, Ivan Collendavelloo parle là du vrai Soleil, en tant qu'énergie renouvelable. Il intervenait lors du lancement du Forum régional des énergies durables, ce lundi 28 mai à l'Aventure du Sucre.

Ce forum se tiendra jusqu'au 30 mai. A l'initiative du programme COI-ENERGIES de la Commission de l'océan Indien (COI), il a pour but de créer un réseau de partenaires réunissant, à l'intérieur de la région de la COI et au-delà, autorités publiques, centres de recherche, universités, en charge des questions énergétiques et professionnels du secteur pour partager les dernières avancées sur la gouvernance de l'énergie, l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques et l'efficacité énergétique dans l'industrie et le secteur du bâtiment.

Le ministre Collendavelloo a salué les partenaires des Seychelles, des Comores, de La Réunion, de l'Union européenne, puis s'est empressé de lister les réalisations du pays en matière de production électrique à partir de l'énergie renouvelable. Pour lui, «notre programme national d'efficacité énergétique est un succès formidable» (…) qui permet d'économiser «des milliards de roupies sur la facture d'importation des combustibles».

Il est revenu sur les engagements pris lors de la COP 21 en s'attaquant au charbon et à l'huile lourde. Il n'a pu s'empêcher de faire de la politique et lancer une pique à «un éminent membre de l'opposition qui avait proclamé au Parlement que «notre future résidait dans le charbon à bon marché».

Solar project

Ivan Collendavelloo s'est vanté d'avoir «dépoussiéré l'éolienne» et développé l'énergie solaire, avec quatre parcs opérationnels. «Notre objectif c'est 35 % d'énergie renouvelable. Nous en sommes déjà à 22 %.» Il a offert son couplet sur les foyers pauvres dont l'électricité était coupée pour expliquer le lancement du «home solar project». «Nous installons

gratuitement des panneaux photovoltaïques sur les toits des maisons des foyers au bas de l'échelle. Ces personnes deviennent productrices d'électricité. Nous espérons atteindre 2 000 maisons. (…) Le solaire dans les chaumières c'est ce qui va rendre Maurice responsable et fier (…) de l'allocation de Rs 350 millions de l'Abu Dhabi Fund, un prêt qui va nous permettre de continuer ce projet mauricien. L'avenir n'est pas incertain ni difficile. Ce n'est même pas un combat car les jeux sont faits. Le soleil est notre avenir.» Parmi les invités principaux : Carla Osario, chef de coopération de la délégation de l'Union européenne auprès de Maurice et des Seychelles et Véronique Espitalier-Noël, chargée de mission auprès de la COI pour le programme COI-ENERGIES.

Par Vilorsha Armoogum

La Gazette des Comores

29 Mai 2018

http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/forum-r%C3%A9gional-des-%C3%A9nergies-durables-%C2%AB-promouvoir-les-%C3%A9nergies-propres-et-la-rationalisation-de-l%E2%80%99%C3%A9nergie-%C2%BB-.html

Forum régional des énergies durables « Promouvoir les énergies propres et la rationalisation de l'énergie »



Le premier forum régional des énergies durables s'est ouvert hier lundi à Maurice. Plus de 200 professionnels œuvrant dans le domaine des énergies durables et l'efficacité énergétique auront l'occasion d'échanger et partager leurs diverses expériences afin de faire avancer la cause de la transition énergétique en Indianocéanie.

Ce forum constitue une opportunité inédite d'échanges, de débats et de partenariats pour les 200 professionnels du secteur qui ont fait le déplacement à l'île Maurice. Le but essentiel étant la mise en place d'un réseau de professionnels à l'intérieur de la région de la COI, mais aussi au-delà, autorités publiques, professionnels du secteur et centres de recherche engagés dans la filière énergétique pour échanger sur les dernières avancées sur l'état de l'art ainsi que pistes de réflexion dans trois domaines. Il d'agit de la gouvernance, l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques et l'efficacité énergétique dans l'industrie et dans le secteur du bâtiment car ce qui coûte le moins, c'est l'électricité qui n'est pas produite.

« Comme vous le savez, nos îles de l'Indianocéanie sont encore trop dépendantes des importations d'hydrocarbures pour leur fourniture énergétique, ce qui dévore les budgets nationaux et alourdit notre empreinte carbone. Or, notre région est riche en soleil, vent et biomasse : le potentiel d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique est immense. L'ambition du partenariat entre la Commission de l'Océan Indien et l'Union Européenne dans le domaine des énergies renouvelables vise donc à promouvoir les énergies propres et la rationalisation de l'énergie », montre Véronique Espitalier-Noel, la chargée de mission de la COI.

En réunissant ces professionnels oeuvrant dans le domaine des énergies durables pendant trois jours, le programme ENERGIES de la COI entend donner un véritable essor aux énergies durables. « Outre les trois journées thématiques, vous aurez l'opportunité de découvrir les produits et services offerts par les entreprises venues de la région et d'ailleurs », poursuit-elle. De son côté, l'ambassadrice de l'Union Européenne auprès de l'île Maurice et des Seychelles reconnaît l'énergie comme un défi majeur pour le développement économique, social et environnemental. Elle salue cette initiative de la COI d'organiser un tel forum.

« Le forum régional des énergies durables va permettre de réunir un grand nombre d'acteurs œuvrant dans le secteur de l'énergie au niveau régional et international. Cette approche permettra de faire avancer la transition énergétique et promouvoir le développement durable », lance Marjaana Sall. Financé à hauteur de 15 millions d'euros par le 10ème Fonds européen de développement et mis en œuvre par la COI, le projet COI ENERGIE compte plusieurs belles réalisations depuis sa création en 2014 dont 16 projets co-financés sous l'appel à propositions à hauteur de 4.2 millions d'euros pour les États membres.

Mohamed Youssouf

Al-watwan
Le premier journal des Comores

29 Mai 2018

https://alwatwan.net/societe/trois-jours-d'échanges-sur-les-avancées-et-l'intégration-des-énergies-renouvelables.html

Forum régional des énergies durables : trois jours d'échanges sur les avancées et l'intégration des énergies renouvelables



Ce rendez-vous régional autour de l'énergie permet aux professionnels du secteur d'échanger pendant trois jours sur les dernières avancées, la gouvernance énergétique, l'intégration des énergies durables et l'efficacité énergétique. Ce forum se veut pérenne et annuel pour suivre les évolutions majeures du secteur et explorer les questions plus spécifiques.

Les travaux du premier forum régional des énergies durables ont débuté hier, lundi 28 mai, à Bataclava à l'île Maurice. La grande messe rassemble, pour une durée de trois jours, plus de 160 participants des institutions publiques et du secteur privé de l'Indianocéanie et d'ailleurs. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de plusieurs professionnels opérant dans le secteur des énergies durables et de l'efficacité énergétique venus particulièrement des pays membres de la Commission de l'océan indien (Coi). Ces derniers vont échanger durant la rencontre sur les dernières avancées dans le cadre de la gouvernance énergétique, l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques et l'efficacité énergétique dans le bâtiment et l'industrie.

Saisissant l'occasion, la chargée de mission de la Coi, Véronique Espitalier-Noël, a tout d'abord expliqué que ce rassemblement de professionnels, organisé par le programme Coi-Energies et financé par l'Union européenne (Ue), constitue une opportunité inédite d'échanges, de débats et aussi de partenariats. «Nos îles de l'Indianocéanie sont encore trop dépendantes des importations d'hydrocarbures pour leur fourniture énergétique, ce qui use les budgets nationaux et alourdit notre empreinte carbone. Or, notre région est riche en soleil, vent et biomasse : le potentiel d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique est immense», a-t-elle démontré. Du coup, a poursuivi la chargée de mission, l'ambition du partenariat entre la Coi et l'Ue dans le domaine des énergies renouvelables vise donc à promouvoir les énergies propres et la rationalisation de l'énergie. Elle a aussi renchéri qu'il

s’agit d’écologie, d’économie, d’innovation et de progrès social, bref, de développement durable.Véronique Espitalier-Noël est, cependant, convaincue que la réalisation de ces objectifs demande l’engagement de tous les acteurs du secteur et notamment celui des opérateurs privés.

Opportunité inédite d’échanges

«Forts de votre expérience et de vos savoir-faire dans ce domaine, vous êtes appelés à jouer un rôle central dans la concrétisation de ces ambitions, en lien avec des cadres normatifs bien définis. En vous réunissant tous ici pendant trois jours, le programme Energies de la Coi entend donner un véritable essor aux énergies durables», a-t-elle estimé. Pour sa part, l’ambassadeur et chef de la délégation de l’Ue auprès de la République de Maurice et des Seychelles, Marjaana Sall, a affirmé que son organisation reconnait que l’énergie constitue un défi majeur pour le développement économique, social et environnemental. C’est dans ce contexte que «l’Ue est déterminée à continuer à promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables en Afrique pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l’horizon 2030 et de l’Accord de Paris», a rassuré Marjaana Sall.

À en croire les organisateurs, ce rendez-vous régional autour de l’énergie se veut pérenne et annuel afin de suivre les évolutions majeures du secteur et d’explorer les questions plus spécifiques comme «territoire et développement durable» ; «mondialisation et nouveaux marchés de l’énergie» ; «marchés énergétiques et coopération régionale» ; ou encore «changement climatique».

Nazir Nazi
depuis Maurice

COI : pour une indépendance énergétique des pays membres



Lors de la première journée du forum des énergies durables, hier à Balaclava Maurice, il a été évoqué à travers des chiffres que les pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI) sont encore dépendants des combustibles fossiles. Les Comores et Madagascar importent 90 % de leurs besoins en énergies commerciales. Puis, les produits pétroliers représentent la majorité de l'approvisionnement énergétique de Maurice et Seychelles, soit 52% et 95%, respectivement.

Du coup, cette dépendance entraine des répercussions sur le coût de l'énergie, sur l'électricité en particulier et par conséquent, sur la situation financière des compagnies d'électricité sans oublier le budget de l'Etat.

Pour faire face à cette situation et afin de trouver un meilleur processus pour accélérer la transition énergétique en Indianocéanie, le projet COI-Energies, financé par l'Union européenne à hauteur de 15 millions d'euros, sera au centre de ce forum.

Une opportunité qui se veut «être une plateforme business-to-business (B2B) qui contribuera au développement de l'écosystème régional des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique», a souligné un responsable malgache. Durant trois jours, une quarantaine de professionnels du secteur vont présenter leur point de vue en la matière.

Nadia

29 Mai 2018

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2018/05/29/energie-durable-dans-lindianoceanie-le-premier-forum-regional-une-fenetre-sur-le-developpement-energetique-durable/

Energie durable dans l'Indianocéanie : Le premier Forum régional, une fenêtre sur le développement énergétique durable



Les participants au Forum attendent beaucoup de cette première rencontre. Photo COI-ENERGIES.

Energies durables et efficacité énergétique seront les sujets à explorer durant trois jours à Maurice où sont réunis depuis hier et pour trois jours, plus de 160 participants venus principalement des pays membres de la COI, pour le premier Forum régional des énergies durables de l'Océan Indien.

80% de l'énergie produite dans les pays du sud-ouest de l'Océan Indien proviennent des combustibles fossiles, aussi polluants qu'onéreux, et en grande partie importés, dont au moins 81% de l'énergie primaire consistent à des hydrocarbures importés (pétrole et charbon), à l'instar de Madagascar et des Comores qui importent 90% de leur énergie commerciale. Une grande dépendance à l'énergie fossile qui impacte sur le coût de l'énergie et la situation financière des compagnies d'électricité. La Grande île en fait notamment l'amère expérience.

La région dispose pourtant d'un potentiel important, mais encore peu exploité en matière d'énergies renouvelables. Ce secteur, potentiellement pourvoyeur d'emplois, contribuant à la croissance et à l'atténuation des impacts du changement climatique, est au centre des attentions durant le premier Forum régional des énergies durables qui se tient actuellement à Maurice. Organisé par le programme COI-ENERGIES, financé par l'Union Européenne, ce forum inédit réunit durant trois jours des participants issus des pays membres de la Commission de la Océan Indien (COI) et composés de représentants des institutions publiques et privées, de la société civile, de professionnels œuvrant dans la filière des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ainsi que des chercheurs et experts en matière d'énergie et de développement durable. Une rencontre qui en somme, se veut être une fenêtre sur le développement énergétique durable dans l'Indianocéanie.

Thématiques. Au centre des discussions, les systèmes électriques, l'efficacité énergétique, l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques et l'efficacité énergétique dans le bâtiment et l'industrie. Une salle d'exposition de 800m² sur le site de la rencontre, à l'hôtel Ravenala Attitude, abrite une quarantaine de stands incluant ceux d'organismes et institutions venues de Madagascar. Ces espaces permettent aux acteurs publics et privés de mettre en avant leur expertise et savoir-faire dans le domaine de l'énergie durable. Également lieu de rencontres et d'affaires, avec une approche globale du marché des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, le forum, à vocation éminemment technique, propose par ailleurs, des espaces dédiés aux échanges entre professionnels de la filière, et vise la mise en réseau de ces acteurs de l'énergie durable. La rencontre devra ouvrir la voie à la création prochaine d'un cluster d'entreprises et de centres de recherches au niveau des États membres de la COI. Selon la chargée de mission de la COI, Véronique Espitalier-Noël, ce forum se veut être une *« plateforme B2B qui contribuera au développement de l'écosystème régional des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ».*Il s'agit alors de parvenir très prochainement à booster davantage, les investissements en matière d'énergie renouvelable dans la région. L'objectif étant, à terme, d'améliorer nettement l'accès à l'énergie et principalement, à l'énergie verte, pour les populations des pays de l'Indianocéanie.

Hanitra R.

LeDEFIMEDIAGROUP

29 Mai 2018

https://defimedia.info/developpement-durable-ivan-collendavelloo-le-soleil-est-notre-avenir

Développement durable - Ivan Collendavelloo : «Le soleil est notre avenir»



Les participants au Forum régional des énergies durables.

Il ne s'agit pas d'un slogan politique. Le Premier ministre adjoint a fait cette déclaration lors du lancement du Forum régional des énergies durables organisé par la Commission de l'océan Indien en collaboration avec l'Union européenne.

Ivan Collendavelloo a affirmé, lors de son discours, que Maurice est un des membres fondateurs du Solar Alliance. En 2015, Maurice comptait un parc solaire et, en 2018-2019, le pays abritera 11 parcs. Il a affirmé qu'il a toujours « été choqué par les interruptions dans la fourniture d'électricité chez des familles pauvres qui ne peuvent pas payer leurs factures. » Pour éviter cela, il a expliqué que le gouvernement offre une installation solaire aux familles nécessiteuses. L'excédent est ensuite, vendu au Central Electricity Board (CEB). Le projet implique 50 unités gratuites par ménage, soit de l'électricité pendant au moins 20 ans et une réduction de 31 % sur la facture. Le gouvernement vise 2 000 maisons en un an et 10 000 en cinq ans. Concernant l'exploitation de l'énergie des vagues, le Premier ministre adjoint a confié que des études menées par la firme Carnegie sont en cours. C'est le ministère de l'Économie océanique qui supervise les recherches. Toutefois, le gouvernement devra s'assurer que ce type de projets soit viable et qu'ils ne comportent aucun danger pour l'environnement, avant d'aller de l'avant.

Le ministre Collendavelloo a rappelé que le Programme national d'efficacité énergétique (PNEE) a permis au gouvernement d'économiser Rs 1,2 milliard en termes d'importation de carburant pour l'énergie. « Nous voulons partager le secret de cette réussite avec les membres de la COI. Cependant, un éminent membre du Parlement avait dit que notre avenir reposait sur le charbon. Mais le soleil est notre avenir. » Ivan Collendavelloo a fait ressortir que le gouvernement a débloqué le projet éolien de Plaine-des-Roches et celui de Plaine-Sophie. « La production énergétique verte représente aujourd'hui 22 % ».

PAR FABRICE JAULIM

L'Express DE MADAGASCAR

29 Mai 2018

https://www.lexpressmada.com/30/05/2018/energie-renouvelable-madagascar-tire-avantage-du-reseau-regional/

énergie renouvelable - Madagascar tire avantage du réseau régional

Intégration. C'est dans cet ordre que se tient, en ce moment, le premier forum de l'énergie renouvelable à l'île Maurice. Représentée sur place, la Grande île compte sur le partage, ainsi que sur le réseautage, pour être à la page des dernières avancées dans ce secteur précis, tout en tentant de trouver des solutions sur les problématiques des énergies au niveau national.

La composante conférence du Forum, qui comprend des présentations, tables rondes et ateliers parallèles, est organisée en trois journées thématiques pour refléter les thèmes sur lesquels travaille le programme COI-ENERGIES.

« L'objectif principal est le réseautage. C'est à travers cette stratégie que Madagascar pourra acquérir les expériences nécessaires pour solutionner ses soucis en matière de production et de fourniture d'énergie électrique en ce moment », souligne un des membres de la délégation représentant la Grande île.

À Travers ce forum, certains opérateurs dans le secteur énergétique espèrent augmenter encore de la biomasse dans le pôle énergétique, pour contribuer à l'objectif d'intégration et l'augmentation du poids du secteur renouvelable renouvelables d'ici 2025.

Harilalaina Rakotobe

COI et ses Projets

Energie Renouvelable

30 Mai 2018

http://www.lagazette-madagascar.com/2018/05/30/etats-membres-de-commission-de-locean-indien-creation-de-lassociation-regulateurs/

Etats membres de la Commission de l'océan Indien: Création de l'Association des régulateurs

A l'occasion du premier Forum régional des énergies durables organisé par la Commission de l'océan Indien (COI) à travers son programme ENERGIES financé par l'Union européenne, les Etats membres de la COI éligibles au Fonds européen de développement ont convenu unanimement de créer l'Association des régulateurs de l'énergie. Un enjeu essentiel de la transition énergétique de ces territoires est le développement des énergies renouvelables. Pour cela l'implication des opérateurs privés est primordiale. Or les pays membres de la COI sont dotés d'opérateurs électriques historiques qui dominent encore le marché de l'électricité.Le chef du programme COI-ENERGIES, Denis Levy, a tenu a souligné le rôle joué par les régulateurs de l'énergie : « la raison d'être d'un régulateur de l'énergie réside dans le fait que lors de la libéralisation du secteur de l'énergie, le régulateur va permettre une bonne intégration des nouveaux entrants sur le marché, en l'occurrence les opérateurs privés, vis-à-vis de l'opérateur historique – la société nationale d'électricité ». La spécificité insulaire des Etats membres de la COI et son impact sur l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux électriques est une donnée primordiale dont les acteurs énergétiques doivent tenir compte dans la gestion de ces réseaux. C'est pour cela que les régulateurs des Etats membres de la Commission de l'océan Indien réunis à Maurice avec les autorités publiques en charges de l'énergie et les sociétés nationales d'électricité, se sont engagés dans la création de l'association des régulateurs de l'énergie des pays de l'océan indien. Pour sa part, la COI, à travers son programme ENERGIES, s'est engagée à soutenir les activités de cette association comme l'établissement de « grid code » et le renforcement de capacité pour la définition d'indicateurs de performance ou pour la mise en œuvre du rôle de médiateur dévolu aux régulateurs. L'Association des régulateurs de l'énergie des pays de l'océan Indien, davantage focalisée sur les besoins et enjeux insulaires, complète utilement les réseaux régionaux existants dont sont membres les régulateurs de l'Indianocéanie à l'instar de l'Association régionale des régulateurs de l'énergie pour l'Afrique orientale et australe (AREFOA) du COMESA et de l'Association régionale des régulateurs de l'électricité de la SADC (RERA).

https://memento.fr/article_29-05-2018-creation-de-l-association-des-regulateurs-des-etats-membres-de-la-commission-de-l-ocean-indien

Al-watwan
Le premier journal des Comores

30 Mai 2018

https://alwatwan.net/societe/forum-régional-les-challenges-de-déploiement-du-solaire-photovoltaïque-aux-comores-expliqués.html

Les challenges de déploiement du solaire photovoltaïque aux Comores expliqués au forum régional des énergies durables



«Lorsque des étrangers viennent pour y installer une centrale solaire de dix mégawatts crêtes, ce n'est pas une aide pour le pays. La centrale va produire de l'énergie et la société comorienne de l'électricité (Ma-mwe) va payer cette énergie pendant dix à vingt ans», a insisté le directeur de Sunpower Energy en Union des Comores, Hicham Allaoui.

Les énergies renouvelables toujours au centre des débats. Une table ronde s'est déroulée hier à Maurice, dans le cadre du forum régional des énergies durables, sur les compétitivités des énergies renouvelables. A cet effet, les représentants des différents pays membres de la Commission de l'océan indien (Coi) ont échangé avec brio sur les énergies intermittentes, l'autoconsommation électrique et les énergies de garanties.

Le directeur de l'Océan indien et Afrique Australe, Pierre Egot, a démontré à l'assistance que le solaire photovoltaïque est en pleine expansion dans la région tout en évoquant des exemples concrets et des retours d'expérience. Il a aussi partagé les conditions de succès au niveau des îles indianocéaniques. Le directeur de Sunpower Energy en Union des Comores, Hicham Allaoui, a intervenu et mis l'accent sur les challenges de déploiement du solaire photovoltaïque et le potentiel au niveau du pays.

Installation de centrale solaire

Il a par ailleurs insisté sur les centrales solaires d'autoconsommation ainsi que «plusieurs contraintes» au niveau des Comores. «Les centrales de stockage que les partenaires étrangers viennent y installer ne marcheront



Les travaux du premier forum régional des énergies durables ont débuté hier, lundi 28 mai, à Bataclava à l'île Maurice.

pas. Nous avons un problème d'espace. Pour produire un mégawatt crête de solaire, il nous faut un à deux hectares. Donc, quand on veut installer dix mégawatts crête, il faudra presque vingt hectares. C'est trop d'espace», a-t-il estimé.

Il a expliqué, en outre, qu'avec une telle espace les travaux de génie civil coûteront «trop chers», notamment le terrassement, les clôtures, les bétons pour ancrer les panneaux au sol. Il a également évoqué les problèmes de réseau électrique et de fraudes qui engendrent des pertes, soit 40% de perte. Bien que le réseau soit réhabilité, il pense que les pertes persisteront dans la mesure où la distribution est confrontée à des distances non négligeables.

Que faire ? Selon le patron de Sunpower Energy, il serait très simple de procéder à la division de la centrale de dix mégawatts et attribuer les petits morceaux aux bâtiments visés. «Cette grande centrale, on la divise en vingt, trente ou quarante. 400 Kilowatts crêtes à l'aéroport de Hahaya, 100 Kilowatts crêtes à la présidence, 200 Kilowatts crêtes au camp militaire de Kandani, 200 Kilowatts crêtes à l'Assemblée nationale. Comme ça, on va atteindre les 10 mégawatts crêtes sur toiture», a-t-il projeté. À l'entendre, cette stratégie coûtera beaucoup moins chère.

Nazir Nazi

le mauricien

FORUM | Énergies durables

Le DPM croit en le soleil pour l'avenir énergétique

L'accent mis sur le développement de l'écosystème régional

Le premier forum régional des énergies durables qui se tient actuellement à Maurice est une occasion pour les acteurs publics et privés de mettre en avant les énergies durables. Intervenant lors du lancement du forum, le "Deputy Prime Minister" et ministre des Utilités publiques, Ivan Collendavelloo, a déclaré que « le soleil est notre avenir ».

Les pays de l'Indiaocéanie, notamment, Maurice, Réunion, Seychelles, Madagascar et les Comores dépendent grandement des importations d'hydrocarbures pour assurer leur fourniture énergétique. Cette dépendance a un effet sur les budgets nationaux de ces îles et alourdit leur empreinte carbone alors que la région est riche en soleil, en vent et en biomasse. Le lancement officiel du forum des énergies durables hier soir à l'Aventure du sucre à Beau-Plan et qui a réuni l'ensemble des professionnels du secteur de l'énergie a été l'occasion de parler de l'importance des énergies propres pour les petits États insulaires.

« Nous avons donc tous ici un motif de nous réjouir des objectifs ambitieux en matière d'intégration des énergies renouvelables que se sont fixé les États membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) : l'Union des Comores ambitionne d'arriver à 50% d'énergies renouvelables d'ici à 2030 ; La Réunion souhaite atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2030 ; Madagascar veut fournir une électricité durable à 70% des ménages d'ici à 2030 ; Maurice vise les 35% à l'horizon 2025 et les Seychelles espèrent arriver à 25% d'ici à 2030. Ces ambitions sont soutenues par le partenariat COI-Union européenne (UE) », a souligné Véronique Espitalier-Noël, chargée de mission à la COI.

D'ailleurs, le programme ENERGIES de l'UE est financé à hauteur de 15 millions d'euros sous le dixième Fonds européen de développement (FED) et mis en œuvre par la COI. Selon la chargée de mission, l'accès à l'énergie propre est un droit, et non un luxe et s'inscrit dans la logique car *« les énergies durables comme l'efficacité énergétique comptent parmi les mesures d'atténuation des effets du changement climatique les plus efficaces »*. Par ailleurs, cette manifestation, selon elle, se veut avant tout *« être une plateforme business-to-business (B2B) qui contribuera au développement de l'écosystème régional des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique »*.

Présent lors de ce lancement, le ministre de l'Énergie, Ivan Collendavelloo estime que *« le soleil est l'avenir de Maurice »* car le pays s'est déjà lancé dans la production de l'énergie propre venant des ressources naturelles.



Carla Osorio, Ivan Collendavelloo et Véronique Espitalier-Noël lors de l'ouverture du forum régional sur les énergies durables

En ce sens, il a cité le projet de l'éolienne à Plaine-des-Roches. D'ailleurs, le fait que Maurice est membre de l'International Solar Alliance place le pays sur la carte mondiale en ce qui concerne l'énergie solaire. *« En 2018-2019, onze parcs solaires seront opérationnels contre quatre en ce moment »*, a-t-il dit.

Le "Home Solar Project" (installation des unités photovoltaïques pour des familles pauvres) est l'une des initiatives dans la production d'énergie propre. *« Nous espérons atteindre 2 000 maisons en une année et 10 000 maisons sur cinq ans »*. D'ailleurs, l'objectif est de produire 35% de l'énergie durable d'ici à 2025. *« Nous devons produire de l'énergie renouvelable dans chaque maison à Maurice pour nous éloigner du charbon et de l'huile lourde »*, a-t-il souligné. Il a critiqué ses détracteurs qui *« voudront des centrales de charbon dans le pays »* alors que plusieurs industries produisent de l'énergie avec du charbon et la bagasse. *« Ce serait une catastrophe »*, a-t-il dit. Et d'ajouter qu'il espère que Maurice puisse devenir autonome en énergie durable. Ivan Collendavelloo a déclaré qu'il était *« fier »* d'avoir obtenu le premier prix de l'IRENA et une allocation de Rs 350 millions du Abu Dhabi Fund pour accentuer les projets de production de l'énergie durable.

Le ministre a aussi parlé d'un projet pilote de l'énergie des vagues de Carnegie de l'Australie. *« Nous attendons les résultats avant de voir si nous pouvons mettre sur pied une unité de production d'énergie »*. Le montant des investissements et les dangers liés à l'environnement sont aussi considérés. S'agissant du partenariat de la COI-UE, Ivan Collendavelloo a souligné qu'il *« est extrêmement important pour la région car nous ne parlons pas de programme national d'énergie. Nous devons maintenant parler de programme régional d'énergie. Forts de notre collaboration avec Madagascar dans la biomasse, nous pensons pouvoir le réaliser. Il sera possible pour notre région d'exporter de l'énergie sur le long terme »*, a-t-il ajouté.

Pour Carla Osorio, ministre-conseiller de la Délégation de l'UE, l'approche partenariale de ce forum montre *« qu'il existe un consensus entre les différents acteurs pour collaborer et travailler en réseau dans un secteur aussi vital que celui de l'énergie »*.

Le premier Forum régional des énergies durables se tient à Balaclava en présence de plus de 160 participants des institutions publiques et du secteur privé de l'Indiaocéanie. Le partenariat entre la Commission de l'océan Indien et l'Union européenne dans le domaine des énergies renouvelables vise à promouvoir les énergies propres et la rationalisation de l'énergie. Ces professionnels œuvrant dans la filière des énergies durables et de l'efficacité énergétique des pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI) et d'ailleurs échangent sur les dernières avancées en matière de gouvernance énergétique, d'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques et d'efficacité énergétique dans le bâtiment et l'industrie.

Un hall d'exposition est aussi inclus dans ce forum. Les trois journées thématiques sont axées sur la gouvernance énergétique, l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques et l'efficacité énergétique dans le bâtiment et l'industrie. Deux salles de réunion destinées aux rencontres *« business to business »* sont aussi aménagées. Un deuxième forum sera organisé l'année prochaine avant la clôture des activités du programme ENERGIES en juin 2019.

Ce forum ambitionne donc de créer un réseau de partenaires de la région et au-delà pour établir des liens entre tous les acteurs de l'énergie et favoriser un partage d'expériences. La création d'un cluster d'entreprises et de centres de recherche des États membres de la COI est envisagée.

Les îles sont dépendantes des combustibles fossiles. Les Comores et Madagascar importent 90% de leur énergie commerciale, alors que les produits pétroliers représentent la majorité de l'approvisionnement énergétique de Maurice et des Seychelles, soit 52% et 95% respectivement.

COI | Forum des énergies durables

Les États membres créent l'Association des régulateurs

Les États membres de la Commission de l'océan Indien (COI), éligibles au Fonds européen de développement, ont convenu unanimement de créer l'Association des régulateurs de l'énergie. Une décision dans ce sens a été prise à l'occasion du premier Forum régional des énergies durables organisé par la COI à travers son programme ÉNERGIES financé par l'Union européenne. Un enjeu essentiel de la transition énergétique de ces territoires est le développement des énergies renouvelables. Pour cela l'implication des opérateurs privés est primordiale. Or, les pays membres de la COI sont dotés d'opérateurs électriques historiques, qui dominent encore le marché de l'électricité.

Le chef du programme COI-ENERGIES, Denis Levy, a souligné le rôle des régulateurs de l'énergie : *« Lors de la libéralisation du secteur de l'énergie, le régulateur permettra une bonne intégration des nouveaux entrants sur le marché, en l'occurrence les opérateurs privés, vis-à-vis de l'opérateur historique – la société nationale d'électricité. »* La spécificité insulaire des États membres de la COI et son impact sur l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux électriques sont des données primordiales dont les acteurs énergétiques doivent tenir compte dans la gestion de ces réseaux.

C'est pour cette raison que les régulateurs des États membres de la COI, réunis à Maurice avec les autorités publiques responsables de l'énergie et des sociétés nationales d'électricité, se sont engagés dans la création de l'association des régulateurs de l'énergie des pays de l'océan Indien.

Pour sa part, la COI, à travers son programme ÉNERGIES, s'est engagée à soutenir les activités de cette association comme l'établissement de *"grid code"* et le renforcement de capacité pour la définition d'indicateurs de performance ou pour la mise en œuvre du rôle de médiateur dévolu aux régulateurs.

L'Association des régulateurs de l'énergie des pays de l'océan Indien, davantage focalisée sur les besoins et enjeux insulaires, complète utilement les réseaux régionaux existants dont sont membres les régulateurs de l'Indiaocéanie, à l'instar de l'Association régionale des régulateurs de l'énergie pour l'Afrique orientale et australe, du COMESA et de l'Association régionale des régulateurs de l'électricité de la SADC.

Énergies durables : les États membres créent l'Association des régulateurs



Les États membres de la Commission de l'océan Indien (COI), éligibles au Fonds européen de développement, ont convenu unanimement de créer l'Association des régulateurs de l'énergie.

Une décision en ce sens a été prise à l'occasion du premier Forum régional des énergies durables organisé par la COI à travers son programme ÉNERGIES, financé par l'Union européenne. Un enjeu essentiel de la transition énergétique de ces territoires est le développement des énergies renouvelables. Pour cela, l'implication des opérateurs privés est primordiale. Or, les pays membres de la COI sont dotés d'opérateurs électriques historiques, qui dominent encore le marché de l'électricité.

Pour sa part, la COI, à travers son programme ÉNERGIES, s'est engagée à soutenir les activités de cette association comme l'établissement de "grid code" et le renforcement de capacité pour la définition d'indicateurs de performance ou pour la mise en œuvre du rôle de médiateur dévolu aux régulateurs.

L'Association des régulateurs de l'énergie des pays de l'océan Indien, davantage focalisée sur les besoins et enjeux insulaires, complète utilement les réseaux régionaux existants dont sont membres les régulateurs de l'Indiaocéanie, à l'instar de l'Association régionale des régulateurs de l'énergie pour l'Afrique orientale et australe, du COMESA et de l'Association régionale des régulateurs de l'électricité de la SADC.

Association des régulateurs de la coi : vers l'élaboration d'un modèle de régulation



La transition énergétique n'est pas un vain mot. Elle requiert une grande préparation surtout en matière de régulation. C'est pourquoi, l'Association des régulateurs de l'énergie a été créée à l'issue du forum régional des énergies durables à Balaclava Maurice cette semaine.

Les régulateurs de l'énergie des pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI) ont un rôle prépondérant à jouer. «Leur raison d'être réside dans le fait que lors de la libéralisation du secteur de l'énergie, le régulateur va permettre une bonne intégration des nouveaux entrants sur le marché, en l'occurrence, les opérateurs privés, vis-à-vis de l'opérateur historique – la société nationale d'électricité», a précisé le chef programme COI-Energies, Denis Levy, au cours du forum sur les énergies durables.

Association bénéfique

«Cette association favorisera les échanges de bonnes pratiques entre régulateurs vu que chaque petite île a des pratiques régulatoires différentes. Après, nous pourrons sortir un modèle de régulation de l'océan Indien avec lequel il y aura sûrement quelques points sur lesquels nous pourrons nous accorder et qui serviront de base à la pratique régulatoire», a expliqué la présidente exécutive du Conseil de l'électricité de l'Office de régulation de l'électricité (ORE) à Madagascar, Aimée Andrianasolo.

Selon ses explications, cette association sera bénéfique pour la Grande île, étant donné que le pays est en phase de promotion de la transition énergétique. «Nous avons notre nouveau code de l'électricité, adopté le 10 avril dernier. Et nous sommes en phase de mettre en place, avec le ministère de tutelle, les notes d'application de cette loi qui accorde aux régulateurs plus de pouvoirs qui supposent de nouvelles capacités».

Et de conclure, «Les Seychelles et l'île Maurice ont un guide de code qui pourra nous servir de référence pour élaborer ces notes. Et avec les échanges au sein de cette association, nous pourrons apprendre comment intégrer l'éolien ou utiliser le solaire. Puis, afin de rendre opérationnel notre code, le régulateur a besoin de réguler et de faciliter cette transition énergétique qui doit être légal et réglementaire».

Nadia

31 Mai 2018

http://www.mauriceactu.mu/2018/05/31/creation-de-lassociation-des-regulateurs-des-etats-membres-de-la-commission-de-locean-indien/

Création de l'Association des régulateurs des États membres de la Commission de l'océan Indien



À l'occasion du premier Forum régional des énergies durables organisé par la Commission de l'Océan Indien (COI) à travers son programme ENERGIES financé par l'Union européenne, les États membres de la COI éligibles au Fonds européen de développement ont convenu unanimement de créer l'Association des régulateurs de l'énergie.

Un enjeu essentiel de la transition énergétique de ces territoires est le développement des énergies renouvelables. Pour cela l'implication des opérateurs privés est primordiale. Or les pays membres de la COI sont dotés d'opérateurs électriques historiques qui dominent encore le marché de l'électricité.

Le chef du programme COI-ENERGIES, Denis Levy, a tenu a souligné le rôle joué par les régulateurs de l'énergie : « la raison d'être d'un régulateur de l'énergie réside dans le fait que lors de la libéralisation du secteur de l'énergie, le régulateur va permettre une bonne intégration des nouveaux entrants sur le marché, en l'occurrence les opérateurs privés, vis-à-vis de l'opérateur historique et la société nationale d'électricité ».

La spécificité insulaire des États membres de la COI et son impact sur l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux électriques est une donnée primordiale dont les acteurs énergétiques doivent tenir compte dans la gestion de ces réseaux.

C'est pour cela que les régulateurs des États membres de la Commission de l'océan Indien réunis à Maurice avec les autorités publiques en charges de l'énergie et les sociétés nationales d'électricité, se sont engagés dans la création de l'association des régulateurs de l'énergie des pays de l'Océan Indien.

Pour sa part, la COI, à travers son programme ENERGIES, s'est engagée à soutenir les activités de cette association comme l'établissement de « grid

code » et le renforcement de capacité pour la définition d'indicateurs de performance ou pour la mise en œuvre du rôle de médiateur dévolu aux régulateurs.

L'Association des régulateurs de l'énergie des pays de l'océan Indien, davantage focalisée sur les besoins et enjeux insulaires, complète utilement les réseaux régionaux existants dont sont membres les régulateurs de l'Indianocéanie à l'instar de l'Association régionale des régulateurs de l'énergie pour l'Afrique orientale et australe (AREFOA) du COMESA et de l'Association régionale des régulateurs de l'électricité de la SADC (RERA).

La Rédaction Maurice Actu